

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 20 OCTOBRE 2022

Convocations adressées le : Vendredi 14 octobre 2022
Nombre de délégués titulaires présents : 5
Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 4
Nombre de pouvoirs attribués : 0
Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9
Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Wilfried SCHWARTZ; Christophe BOULANGER; Armelle GALLOT-LAVALLEE
Christian GATARD; Michel GILLOT;

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER ; Ludovic BOURDIN ; Pascale DEVALLEE ; Gérard SERER

Suppléants sans voix délibérative :

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Absents excusés :

Frédéric AUGIS ; Corinne CHAILLEUX ; Cédric DE OLIVEIRA ; Sébastien MARAIS ; Franck MAZET ; Michel PADONOU ; Brigitte PINEAU ; Patrick LEFRANCOIS ; Emmanuel FRANCOIS ;

Secrétaire de séance :

Gérard SERER

C 22/10/02 – FINANCES – EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, présente le rapport suivant :

Le Comité syndical est invité à approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2022 du budget du Syndicat des Mobilités de Touraine, dont les écritures sont les suivantes :

Les inscriptions budgétaires de cette décision modificative cumulent les montants suivants :

Section de fonctionnement							
Dépenses	BP2022	DM1	Var.	Recettes	BP2022	DM1	Var.
Réelles	86 011 430	-1 893 931	-2,2%	Réelles	110 297 811	5 826 451	5,3%
D'ordre entre sections	30 049 720	7 992 772	26,6%	D'ordre entre sections	5 763 339	272 390	4,7%
Total :	116 061 150	6 098 841	5,3%	Total :	116 061 150	6 098 841	5,3%
Section d'investissement							
Dépenses	Montant	Montant	Var.	Recettes	Montant	Montant	Var.
Réelles	161 540 115	-106 787 970	-66,1%	Recettes réelles	137 253 733	-114 508 352	-83,4%
D'ordre entre sections	5 763 339	272 390	4,7%	D'ordre entre sections	30 049 720	7 992 772	26,6%
Opérations patrimoniales	120 000	0	0,0%	Opérations patrimoniales	120 000	0	0,0%
Total :	167 423 454	-106 515 580	-63,6%	Total :	167 423 454	-106 515 580	-63,6%

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La décision modificative pour la section de fonctionnement s'élève à 6 098 841€.

Les principales **recettes de fonctionnement** sont les suivantes :

Chap.	Nature	Libellé	BP 2022	DM1	Var.	Commentaires
70	7061	Transport des voyageurs	23 591 484	-1 301 481	-5,5%	Ajustement de la prévision au vu des montants effectivement perçus
70	7068	Services accessoires transports	858 401	4 301 599	501,1%	Versement du délégataire au vu du CRAC 2021
73	734	Versement mobilité	64 000 000	2 542 000	4,0%	Ajustement de la prévision au vu des montants effectivement perçus
042	777	Quote-part subventions transférées (ordre)	5 763 161	272 390	4,7%	Complément pour l'amortissement des subvention d'équipement reçues

Les principales **dépenses de fonctionnement** sont les suivantes :

Chap.	Nature	Libellé	BP 2022	DM1	Var.	Commentaires
011	6228	Divers	71 865 000	-2 285 931	-3,2%	Ajustement du montant 2022 de la DSP Fil Bleu
012	6411	Salaires	788 872	45 000	5,7%	Augmentation du point d'indice de 3,5%
012	64148	Autres indemnités	0	15 000	-	Indemnité de rupture conventionnelle
66	6611	Intérêts échus et non échus	7 579 797	326 000	4,3%	Inscription liée aux évolutions des taux d'intérêts dont le livret A
023	023	Prélèvement en faveur section d'investissement (ordre)	11 199 054	7 969 419	71,2%	Abondement du prélèvement

SECTION D'INVESTISSEMENT

La décision modificative pour la section d'investissement s'élève à
– 106 515 580,40€

Il s'agit d'ajuster les dépenses et les recettes en fonction de l'état d'avancement des travaux du Tram.

Les principales **recettes d'investissement** sont les suivantes :

Chap.	Nature	Libellé	BP 2022	DM1	Var.	Commentaires
13	1311	Subvention équipement Etat	3 700 749	-3 000 000	-81,1%	Décalage sur 2023
16	1641	Emprunts en euros	64 174 943	-56 874 943	-88,6%	Les 7,3M€ qui restent inscrits correspondent à l'emprunt pour le financement de l'acquisition des bus
23	238	Avance sur commandes	62 000 000	-55 000 000	-88,7%	Désinscription des écritures budgétaires liées aux avances au mandataire qui trouve sa contrepartie pour le même montant en dépenses
021	021	Virement en provenance du Fct. (ordre)	11 199 054	7 969 419	71,2%	Abondement du Fct.
041	1678	Autres dettes (ordre)	120 000	290 000	241,7%	Constat dette liée aux paiements différés pour les acquisitions foncières

Les principales **dépenses d'investissement** sont les suivantes :

Chap.	Nature	Libellé	BP 2022	DM1	Var.	Commentaires
21	2182	Matériels de transport	6 133 339	2 114 500	34,5%	crédits complémentaire pour passer la commande de 45 bus au gaz
16 à 23	multiple	Installations complexes spécialisées	70 999 453	-55 050 000	-77,5%	Report inscription pour la ligne 2 du Tram (opération 072020S)
23	238	Avance sur commandes	62 000 000	-54 000 000	-88,7%	Désinscription en contrepartie de celle effectuée en recette
040	13913	Subv. Equip. (ordre)	5 763 161	272 390	4,7%	Complément pour l'amortissement des subvention d'équipement reçues
041	2115	Autres dettes (ordre)	120 000	290 000	241,7%	Constat dette liée aux paiements différés pour les acquisitions foncières

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

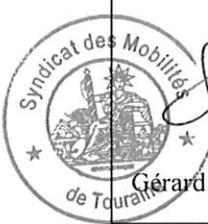
Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget du syndicat des Mobilités de Touraine pour l'exercice 2022 dont les écritures figurent dans le document budgétaire annexé.

Le Comité adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>Gérard SERER</p> 	<p>Pour le Président et par délégation, La Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine,</p>  <p>Laurence MARIN</p> 
---	--